



DANS CE NUMÉRO

Vos élus et leurs fonctions

Appli PanneauPocket

Célébration 8 mai

Permis de louer

Animaux errants

Covoiturage

Actualité des marchés

Plus beaux villages de France

Budget déchets 2026

Prévisions travaux de voirie

Agenda

Chères Puycelsiennes, chers Puycelsiens,

Ce premier bulletin de notre mandat est l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe municipale et de partager avec vous le sens de notre engagement : travailler, ensemble, pour Puycelsi, avec sérieux, proximité et bon sens.

Depuis notre élection, chacun a pris ses responsabilités et s'est mis au travail avec l'envie d'être utile à la commune. C'est une équipe soudée, attentive aux réalités du quotidien, et pleinement mobilisée pour faire avancer les dossiers qui comptent pour vous.

Ce bulletin en témoigne à travers des sujets très concrets : les services de proximité, l'habitat, la voirie, les déchets, la mobilité, ou encore la vie de la commune. Autant de thèmes qui demandent une action suivie, de l'écoute et une présence constante sur le terrain.

Je suis fier de voir cette équipe déjà à l'œuvre, dans un esprit collectif et responsable. C'est ainsi que nous souhaitons conduire ce mandat : avec constance, simplicité et le souci de l'intérêt général.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Éric Beillevaire, Maire de Puycelsi



Vos élus et leurs fonctions

(*vice-président(e)s de commission)

Éric RIVIÈRE 1er Adjoint



Vie associative, sport, jeunesse
Travaux, urbanisme et patrimoine bâti
Finances et budget
Communication

Sylvie DUCROS 2e Adjointe



Vie associative, sport, jeunesse*
Action sociale*
Enfance, scolaire et périscolaire*
Finances et budget

Jean-Philippe GUITARD



Travaux, urbanisme et patrimoine bâti*
Tourisme, vie économique, attractivité*
Environnement et cadre de vie
Finances et budget | correspondant défense

Aude BRAS-RIBAUTE



Finances et budget*
Culture et patrimoine
Communication

Myriam CUENNET



Culture et patrimoine*
Tourisme, vie économique et attractivité
Communication | déléguée Plus Beaux Villages de France

Damien LITRE



Environnement et cadre de vie*
Vie associative, sport, jeunesse
Culture et patrimoine
Action sociale

Cédric VIDAL



Vie associative, sport et jeunesse
Travaux, urbanisme et patrimoine bâti
Tourisme, vie économique et attractivité
Culture et patrimoine

Zoë SANTANA



Communication*
Environnement et cadre de vie
Action sociale | déléguée Ambroisie

Stéphane ROUSSET



Travaux, urbanisme et patrimoine bâti
Enfance, scolaire et périscolaire

Bernadette MONDIN



Tourisme, vie économique et attractivité
Action sociale | Déléguée ERRE



Nouveau service à Puycelsi : restez informés en temps réel !



La commune lance son application d'information pour vous alerter instantanément des actualités, événements et situations importantes. Très simple d'utilisation, elle vous accompagne partout : vous pouvez aussi suivre d'autres communes, par exemple lors de vos déplacements ou vacances. Une solution fiable, largement adoptée par les collectivités et soutenue par les réseaux d'élus locaux.

8 mai 1945 : le souvenir bien vivant à Puycelsi



© Jean Julio

Sous un beau soleil de printemps, Puycelsi a rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors de la cérémonie du 8 mai 1945. Organisée par Jean-Philippe Guitard et Louis Torrijos (correspondants défense), cette commémoration a réuni autour du monument aux morts la gendarmerie et les porte-drapeaux du Souvenir français. Mme Sylvie Ducros, 2e adjointe, représentait la commune pour cette belle cérémonie, empreinte de recueillement et de dignité.

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié très chaleureux a permis de prolonger ce moment de partage.

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

SANS PUBLICITÉ

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la Commune ou le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Mise en place du permis de louer à partir du 1er septembre 2026

LE PERMIS DE LOUER

Un équilibre entre simplicité pour les propriétaires et protection pour les locataires

PROPRIÉTAIRES

- 1 Démarche simple et encadrée
- 2 Sérénité et valorisation de votre bien

LOCATAIRES

- 1 Logements plus sûrs et plus sains
- 2 Protection et respect des droits
- 3 Confort et qualité de vie

Un cadre juste pour un habitat de qualité

Le Conseil municipal a décidé d'instaurer le permis de louer afin de garantir des conditions de logement dignes et sécurisées pour tous.

Cette démarche vise d'abord à protéger les locataires, en s'assurant que chaque logement proposé à la location respecte les critères essentiels de sécurité, de salubrité et de confort. Elle s'inscrit dans une logique de prévention, pour éviter des situations parfois difficiles.

Pour les propriétaires, il ne s'agit pas d'ajouter des contraintes, mais de formaliser des obligations déjà existantes. La procédure reste simple (simple Cerfa) et permet de valoriser un bien conforme, plus attractif et plus facile à louer. Le secrétariat de Mairie est à la disposition des propriétaires pour les formalités.

Un dispositif de bon sens, qui contribue à la qualité du parc locatif tout en préservant un équilibre entre droits et responsabilités de chacun.

Animaux de compagnie... et de passage !

À Puycelsi, les animaux sont les bienvenus... mais pas en clients surprise sur les terrasses au moment du repas !

Rappelons que chiens et chats doivent être identifiés et enregistrés. Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées ; pour les chats, un peu de vigilance s'impose aussi, afin qu'ils ne prennent pas trop leurs habitudes chez nos restaurateurs.

La commune dispose d'un lecteur de puce électronique si besoin. Pour une cohabitation sereine, un peu de responsabilité de chacun suffit.



Covoiturage



Sillonne Covoit est l'application de covoiturage de la CAGG, en partenariat avec Karos. Elle permet de partager ses trajets du quotidien, simplement et rapidement.

Tarifs : le passager paie 0,50 € jusqu'à 30 km, puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 km.

Le conducteur reçoit 2 € par passager jusqu'à 30 km, puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 km.

Principe : on télécharge l'application, on crée son compte, on indique si l'on est conducteur ou passager, puis son trajet et ses horaires. L'application met ensuite en relation les usagers qui effectuent le même parcours.

Téléchargez l'application Karos : <https://www.karos.fr/>



Les marchés du village



Les 1er et 8 mai se sont tenus les deux premiers marchés de producteurs et artisans sur le Grand Saint Roch. Ces premiers rendez-vous ont connu un vrai succès et nous ont confortés dans l'idée de proposer des marchés plus diversifiés au cours de l'année.

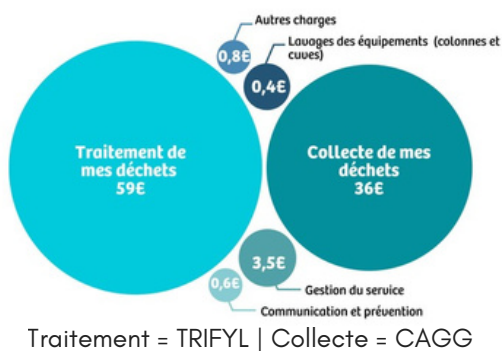
En conséquence, notez que des marchés estivaux nocturnes auront lieu les lundis 27 juillet, 3 et 17 août !

Budget déchets 2026 : un équilibre nécessaire pour un service public durable

En 2026, l'évolution de la taxe déchets répond à une réalité simple : maintenir un service public essentiel, dans un contexte de hausse continue des coûts de collecte et surtout de traitement.

Pour l'Agglomération Gaillac-Graulhet, il s'agit de continuer à assurer ce service pour tous les habitants, tout en restant dans une logique de maîtrise budgétaire et d'équité.

Quand je paye 100€ de TEOM, à quels services cela correspond-il ?



Depuis plusieurs années, les charges augmentent fortement, notamment en raison de la hausse des taxes nationales sur les déchets et des tarifs de traitement. Malgré les efforts déjà engagés pour optimiser l'organisation du service, ces hausses ne peuvent plus être absorbées entièrement. L'évolution décidée vise donc à garantir la continuité du service, sa qualité et les actions menées pour mieux trier et réduire nos déchets.

Cette évolution est aussi pensée de manière plus juste : tous les territoires ne bénéficient pas du même mode de collecte. La collecte en porte-à-porte coûte plus cher que la collecte en points d'apport volontaire, ce qui explique une adaptation différente des taux selon les secteurs. Pour les foyers concernés, en zone porte-à-porte, l'impact reste mesuré, avec une hausse contenue destinée à préserver un service public indispensable au quotidien.

À Puycelsi, un point important doit être souligné : notre commune est intégralement en zone d'apport volontaire. **Cela signifie qu'il n'y aura aucune augmentation du taux de TEOM en 2026 pour les habitants de Puycelsi.** Une décision juste, défendue de longue date par vos élus, qui tient compte du niveau de service réellement rendu sur notre territoire.

Au-delà des chiffres, cet effort collectif rappelle une évidence : mieux trier, limiter ses déchets et éviter le gaspillage, c'est agir à la fois pour l'environnement, pour la maîtrise des dépenses publiques et pour le pouvoir d'achat de chacun. Car le meilleur déchet reste toujours celui que l'on ne produit pas.

Les Plus Beaux Villages de France

Le congrès annuel de l'association "Les Plus Beaux Villages de France" s'est tenu du 5 au 7 juin dernier à Najac.

Notre commune était représentée à cette occasion par notre déléguée, Myriam Cuennet.

Entre présentation du label, assemblée générale, renouvellement du bureau et des commissions, le congrès a été riche d'enseignements.

Il a aussi permis la rencontre de nombreux élus de communes présentant les mêmes spécificités et problématiques que Puycelsi.

Le label n'est vraiment intéressant que si la commune y contribue activement ; des projets sont donc déjà en réflexion !





Travaux de voirie : entretenir, sécuriser et préserver nos routes



Les agents communaux assurent tout au long de l'année l'entretien régulier de la voirie, souvent par tous les temps. Nous les remercions pour leur engagement quotidien.

Cependant, certaines voies nécessitent aujourd'hui des travaux plus conséquents, qui seront pris en charge par la régie de la CAGG.

En effet des travaux de reprofilage et de rénovation du revêtement vont prochainement être réalisés sur plusieurs voies intercommunales : route du Cazal, route de Valès, route du Rieulong, chemin de la Crouzarié, route de Laval, route du Causse et route de Rébirat. L'enveloppe prévue s'élève à 79 000 € HT.

Ces interventions sont nécessaires pour assurer l'entretien courant de nos routes et garantir la sécurité de tous. Avec le temps, les intempéries dégradent inévitablement les chaussées : l'eau s'infiltre, fragilise les accotements et rend parfois indispensables des travaux complémentaires sur les fossés pour permettre un bon écoulement.

Au-delà de l'entretien, il faut aussi rappeler que certaines pratiques inciviques aggravent les dégradations et endommagent parfois fortement la voirie. Ce sont alors l'ensemble des administrés qui supportent, indirectement, le coût des réparations.

Entretenir les routes, c'est donc faire un choix de responsabilité : pour la sécurité, pour la qualité de vie, mais aussi pour préserver durablement les finances publiques.



Agenda de l'été

3 juillet à 20 h - Place de l'église Saint Corneille - Chansons de nos jeunes insouciantes par *La Chorale Éphémère* (Makis Cattas)

4 juillet - Fête du hameau de Valès (Renouveau de Valès) repas et feu d'artifice 🎆

18 juillet à 18 h - Messe de l'Été à Ste-Catherine : animée par la petite chorale. Bénédiction des statues et du Chemin de Croix rénovés par les bénévoles de l'association. Rens. : Thierry Menge, 06 45 18 76 37.

23 juillet de 17h à 20h - salle polyvalente - Médiathèque mobile + **MICRO-FOLIE** le musée numérique itinérant

21 juillet & 11 août - Apéros-concerts dès 19h au château de Terride : Entrée libre, restauration sur place.


27 juillet, 3 & 17 août - Marché nocturne au village de 18h à 23h


22 août - Soirée «cochon grillé» à partir de 19h30 promenade des lices. Réservations : 06 60 22 40 70



Ne manquez aucun événement grâce à l'appli PANNEAU POCKET


La mairie à votre écoute

 Secrétariat de mairie ouvert
Mardi, mercredi, vendredi et samedi de
8h30 à 12h

 Mairie de Puycelsi
05 63 33 11 14

 commune-puycelsi@orange.fr

 Suivez l'actualité de la commune
Retrouvez-nous sur Facebook, LinkedIn
et sur notre site internet.
www.puycelsi.fr

 vivre à Puycelsi


 [commune-de-puycelsi](https://www.linkedin.com/company/commune-de-puycelsi)

 Élus joignables sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture :


Maire : Éric Beillevaire - 06 41 80 24 90

1er adjoint : M. Rivière - 06 03 27 28 81


2e adjointe : Mme Ducros - 06 71 56 76 79

 Pour nous signaler un souci dans la commune

Une photo envoyée par WhatsApp est souvent très utile, en indiquant bien le lieu concerné.

 En cas d'urgence

Contactez directement la gendarmerie ou les pompiers selon la situation. Ce sont eux qui préviennent ensuite le Maire, si nécessaire.

 Pour toute demande importante, pensez aussi au courrier papier ou électronique : c'est le meilleur moyen pour garantir un traitement rapide et suivi.